

Excès d'assurances

Le témoignage reçu le 6 juillet 2019 par le Réseau anti-arnaques confirme le dérapage de certains courtiers d'assurance : *« Ma belle-mère, 79 ans, n'a ni internet, ni ordinateur, et pourtant on retrouve jusqu'à 4 adresses mail créées à son nom et des signatures électroniques. Des courtiers différents ont réussi à lui faire 6 contrats mutuelles et un contrat d'assistance juridique. J'ai pris l'affaire en main et j'ai téléphoné à chaque mutuelle. Elles ont toutes compris la situation (à part une qui reste réticente au remboursement). »*

Un scénario bien huilé, des références bancaires déjà connues, un accord parfois fictif : les ingrédients sont réunis pour multiplier des ventes par téléphone.

Bien évidemment, les initiateurs des appels sont intéressés au nombre de contrats enregistrés.